

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 172 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 172

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
22 mars 1941

Numéro JO  
n° 532 du 31/03/1941

Date du numéro  
31 mars 1941

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1544, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : 1° La loi du 21 octobre 1940 relative à l'arrondissement au décime des recettes et des dépenses publiques. 2° L'instruction Ministère des finances du 11 décembre 1940 pour l'application de la loi du 21 octobre 1940 relative à l'arrondissement au décime des recettes et des dépenses publiques. 3° Le décret du 13 novembre 1940, relatif aux délégations de solde. 4° Le décret du 6 décembre 1910 modifiant l'article 50 du décret du 1 novembre 1928, modifié par le décret du 10 août 1938, relatif à la Caisse intercoloniale des retraites. 5° La loi du 11 décembre 1940, relative à la résiliation des marchés passés par les colonies pour les besoins de la défense nationale. 6° Le décret du 18 décembre 1940, relatif à la Caisse intercoloniale des retraites. 7° Le décret du 23 décembre 1940 portant ouverture de crédits au budget local l'exercice 1940. 8° L'arrêté du 26 décembre 1940 portant reclassement des agents des services civils en ce qu'il concerne MM. Roussel (Au guste) et Trobas (Marcel). 9° L'arrêté du 31 décembre 1940 fixant les modalités de reclassement des fonctionnaires coloniaux relevés de leurs fonctions.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILIETAS